



Canadian Federation of Library Associations Fédération canadienne des associations de bibliothèques

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle inaugurale qui a eu lieu le 1^{er} février 2017, à 10 h 30, au Metro Toronto Convention Centre, salle 206F, Toronto (Ontario).

1. Mot de bienvenue et présentations

Paul Takala (coprésident) souhaite la bienvenue à tous à la première assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques / Canadian Federation of Library Associations, en soulignant que la salle de réunion est remplie au maximum de sa capacité. Des explications sur les procédures de vote sont données.

2. Vérification du quorum

Membres votants présents en personne et en ligne :

Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)
Atlantic Provinces Library Association (APLA)
British Columbia Library Association (BCLA)
Association canadienne des bibliothécaires académiques professionnels (ACBAP)
Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)
Conseil canadien des archives (CCA)
Conseil des Bibliothèques Urbaines du Canada (CBUC)
Fédération des bibliothèques publiques de l'Ontario (FOPL)
Association des bibliothécaires du Québec Library Association (ABQLA)
Library Association of Alberta (LAA)
Manitoba Library Association (MLA)
Newfoundland and Labrador Library Association (NLLA)
Nova Scotia Library Association (NSLA)
Association des bibliothèques de l'Ontario (ABO)
Saskatchewan Library Association (SLA)
Northwest Territories Library Association (NWTLA)

Absents :

British Columbia Library Trustees Association (BCLTA)

3. Adoption de l'ordre du jour

Maureen Sawa (CBUC), appuyée par Stephen Abram (FOPL), propose d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été distribué. La proposition est adoptée.

4. Rapport des coprésidents

Paul Takala (coprésident) se reporte au rapport annuel, lequel fait état des activités de la Fédération.

Il informe les membres que les Statuts constitutifs ont été reçus le 16 mai 2016, que le travail entourant un nombre de questions et de dossiers a avancé depuis la réussite du forum ouvert, qui a eu lieu le 2 juin 2016, à Ottawa.

Il revient ensuite sur les faits saillants suivants des diapositives sur le rapport des coprésidents :

- *Focused on advocacy at the federal level* (accent sur la représentation à l'échelle fédérale)
- *International representation* (représentation sur le plan international)
- *CLA Position Statements and Guidelines* (énoncés de position et lignes directrices de l'ABC)
- *Library Shipping Tool* (outil d'expédition des bibliothèques)
- *Canadian Council of Archives administering the YCW grant for archives and libraries* (administration par le Conseil canadien des archives de la subvention au titre du programme JCT pour les archives et les bibliothèques)

Donna Bourne-Tyson (coprésidente) souligne avec appréciation le soutien des membres et des associations partenaires.

Paul Takala demande aux membres du conseil d'administration provisoire de se lever, puis les remercie tous pour leur travail acharné. Il remercie également Kevin Brennan, directeur principal de projet, pour son travail au cours de l'année dernière.

5. Rapport de la trésorière

Shelagh Paterson invite les membres à se reporter aux états financiers qui se trouvent sur les tables.

5.1. Présentation du rapport de la trésorière

Shelagh Paterson fait observer que l'exercice financier est du 1^{er} septembre au 31 août, et que les états présentés ne portent que sur une partie de l'année, soit du 1^{er} mai 2016 au 31 août 2016. Les revenus totaux pour la période s'élèvent à 8 126 \$, avec des dépenses totales de 14 766 \$, ce qui a entraîné un léger déficit de 6 640 \$. Elle informe les membres que le budget est très restreint, et que l'organisation demeure donc très prudente. Elle ajoute que la FCAB-CFLA n'est pas un organisme caritatif enregistré, mais que le Conseil d'administration et le personnel cherchent des moyens de diversifier les sources de revenus.

Proposition

2017-01 : Les membres confirment avoir reçu les états financiers non vérifiés pour la période du 16 mai au 31 août 2016.

Proposée : Todd Kyle (ABO)

Appuyée : Sonia Smith (ABQLA)

Tous votent en faveur. Approuvée. Adoptée.

5.2. Désignation d'un expert-comptable

Shelagh Paterson fait observer que le personnel et le Conseil d'administration de la Fédération sont satisfaits de l'expert-comptable actuel.

Proposition

2017-02 : Les membres acceptent la recommandation du Conseil d'administration de retenir Clarke Henning, LLP comme experts-comptables pour l'année financière 2017.

Proposée : Kathryn Rose (APLA)

Appuyée : Cindy Lelliot (NSLA)

Aucune discussion au sujet de l'expert-comptable
Tous votent en faveur. Approuvée. Adoptée.

6. Élection du conseil d'administration

Les membres sont invités à consulter les documents énonçant la palette de candidatures à l'élection.

Proposition :

2017-03 : Les membres acceptent les candidatures au Conseil d'administration présentées conformément aux règlements.

Proposée : Martha Whitehead (ABRC)

Appuyée : Krista Godfrey (NLLA)

Tous votent en faveur. Approuvée. Adoptée.

7. Rapports des comités

Camille Callison et Feather Maracle Luke font la reconnaissance du territoire traditionnel.

7.1. Comité de vérité et réconciliation

Camille Callison (présidente du comité) remet au Conseil d'administration le rapport final du comité sur la vérité et réconciliation de la FCAB-CFLA.

Elle salue ensuite tous les membres du comité présents dans la pièce, en les invitant à se lever, puis lit le nom des bénévoles du comité et des équipes de travail.

Les dix recommandations du rapport sont lues à haute voix :

1. Étant donné que la portée de la FCAB-CFLA est nationale et qu'elle peut influencer sur des politiques nationales et internationales concernant des questions importantes, nous lui demandons de créer un comité permanent sur les questions autochtones qui utilisera le cadre à roue médicinale élaboré par le Comité de vérité et réconciliation (VR).
2. Le Comité de VR appuie et approuve l'Énoncé de position sur les services de bibliothèque et de littérature pour les peuples autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) du Canada adopté par la FCAB-CFLA.
3. Le Comité encourage les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle à mettre en œuvre les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, dont plusieurs ont une incidence directe sur les bibliothèques et les archives et sont classés comme prioritaires dans le présent rapport. Elle les invite également à produire un rapport d'étape annuel afin de suivre l'avancement de leur mise en œuvre.
4. Il faudrait assurer l'accessibilité à l'avenir en rappelant continuellement aux parties prenantes que tout matériel produit et toute programmation prévue doivent être accessibles à tous les Canadiens. Le CAÉB (Centre d'accès équitable aux bibliothèques) et le NNELS (Réseau national de services de bibliothèque équitables) sont bien placés pour appuyer les efforts dans ce sens.
5. Il faudrait décoloniser l'accès et la classification en remédiant aux distorsions structurelles des schémas actuels d'organisation du savoir et de recherche documentaire, hérités du colonialisme, pour intégrer les épistémologies autochtones dans les pratiques de catalogage et la gestion du savoir.

6. Il faudrait décoloniser les bibliothèques et l'espace en reconnaissant et en soutenant les cultures, les langues et les connaissances autochtones par plusieurs moyens : organisation appropriée de l'espace au point de vue culturel, décoration intérieure, signalétique, installations artistiques, reconnaissances de la réalité géographique de territoires traditionnels spécifiques et programmation publique réalisée en collaboration avec des intervenants autochtones.
7. Il faudrait accroître les possibilités pour les bibliothécaires, les archivistes et les professionnels de l'information autochtones ainsi qu'inclure les épistémologies autochtones dans la profession de bibliothécaire et d'archiviste au Canada par plusieurs moyens : pédagogie culturellement appropriée, pratiques de recrutement, formation professionnelle et continue et formation interculturelle en collaboration avec des intervenants et des partenaires autochtones locaux.
8. Le Comité recommande la mise en œuvre de protocoles et d'accords de protection du savoir autochtone avec des groupes autochtones locaux ou autres ayant des possessions dans des bibliothèques, des archives ou des institutions de mémoire culturelle, afin de respecter le concept de droit d'auteur en matière d'histoire et de patrimoine autochtones, dont les éléments consistent souvent, mais pas uniquement, en traditions orales, chants, danses, contes, anecdotes, toponymes, noms héréditaires et d'autres formes de savoir autochtone. Le Comité recommande que la FCAB-CFLA participe activement à la réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada afin qu'y soit incluse la protection des connaissances et des langues autochtones tout en appelant à des modifications qui incluraient le savoir traditionnel, conformément aux recommandations du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) (<http://www.wipo.int/tk/fr/igc/index.html>). Nous nous associons à la Commission de vérité et réconciliation pour demander à Bibliothèque et Archives Canada d'appliquer l'appel à l'action no 69 (annexe D) de la Commission de vérité et réconciliation en mettant en œuvre de façon intégrale la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf et l'Ensemble de principes actualisé pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité (2005), plus connu sous le nom Principes de Joinet/Orentlicher <http://www.derechos.org/nizkor/doc/joinetf.html#a1>;
9. Il faudrait créer une base de données en ligne de « documents vivants » qui présenteraient les pratiques exemplaires en matière de services aux autochtones dans les bibliothèques, les archives et les institutions de mémoire culturelle. Cette base de données servira fondamentalement à diffuser ces pratiques exemplaires et, en tant que « document vivant », elle devra être mise à jour trimestriellement, de préférence, ou semestriellement.
10. Il faudrait tenir à jour une base de données des organisations ou groupes autochtones engagés dans la préservation de la mémoire culturelle – notamment des bibliothèques, des archives, des organismes de préservation des langues ou de l'histoire culturelle et des musées – afin de nouer des relations avec ces groupes. Il faudrait appuyer le développement d'une association autochtone de bibliothèques, d'archives et d'institutions de mémoire culturelle et soutenir le principe d'Association nationale des bibliothèques autochtones (ANBA) et son intention annoncée de développer les bibliothèques publiques de Premières Nations dans les réserves.

Camille Callison invite alors tout le monde à se joindre à la cérémonie de purification par la fumée et à tenir la Pierre du Mauri.

Donna Bourne-Tyson remercie Camille Callison, les chefs d'équipe et l'ensemble du comité pour leur travail. Elle remercie alors Camille Callison d'avoir amené la Pierre du Mauri et pour avoir fait participer les gens à cette tradition importante.

7.2. Droit d'auteur

Victoria Owen (présidente de comité) remet un rapport sur les activités du comité sur le droit d'auteur de la FCAB-CFLA, en invitant les membres à consulter le rapport annuel. Elle salue ensuite individuellement les bénévoles qui siègent au comité.

Elle mentionne que la charte du comité a récemment été examinée et révisée, puis envoyée au Conseil d'administration afin qu'il l'adopte.

Le Comité a élaboré un plan de travail comportant trois grands volets :

1. *La Loi sur le droit d'auteur* devrait être révisée en 2017, cinq ans après sa modernisation en 2012. Le comité travaillera à cet examen.
2. Sous-comité de la Commission du droit d'auteur du Canada – Ce groupe étudiera la question plus en détail lors d'une réunion qui aura lieu dans la salle de conférence Visionary à 15 h (HE) le 1^{er} février 2017. Elle invite toute personne intéressée à cette réunion ouverte à écouter les aspects pertinents qui sont importants pour les bibliothèques au niveau du conseil d'administration et à la façon d'avoir une influence sur le changement.
3. Sous-comité sur l'utilisation équitable – Ce groupe examinera les questions d'utilisation équitable pour toutes les bibliothèques, le droit de prêt public, y compris l'intérêt pour les bibliothèques spéciales, et travaillera avec un groupe autochtone sur les questions de savoir traditionnel et de folklore. Le gouvernement fédéral nous demande notre avis à ce sujet en ce qui concerne les expériences et les lignes directrices.

Victoria Owen invite les personnes présentes à communiquer avec elle en tout temps pour lui faire des suggestions sur des questions que le comité pourrait examiner.

Donna Bourne-Tyson remercie Victoria Owen pour son rapport.

8. Adoption d'énoncés de position et lignes directrices

Paul Takala informe les membres qu'un petit groupe de travail a été mis sur pied pour examiner les énoncés de position créés par l'Association canadienne des bibliothèques (ACB). L'objectif était de déterminer les politiques existantes sur lesquelles la communauté des bibliothèques compte actuellement et dont la FCAB-CFLA appuierait et (ou) approuverait l'affichage sur le site Web de la Fédération. Il renvoie ensuite les membres à la liste des politiques et des énoncés de position qui ont été approuvés par le Conseil d'administration provisoire.

Proposition :

2017-04 :

Les membres ratifient l'adoption des lignes directrices et des énoncés de position appuyés par le Conseil d'administration provisoire.

Proposée : Maureen Sawa (CBUC)
Appuyée : Todd Kyle (ABO)
Tous votent en faveur. Approuvée. Adoptée.

9. Autres questions

Stephen Abram remercie le Conseil d'administration provisoire d'avoir créé la Fédération et exprime sa reconnaissance au nom des membres pour cette nouvelle voix collective.

10. Levée de la séance

Proposée : Stephen Abram (FOPL)
Tous votent en faveur; la proposition est adoptée.